



POUR LA DÉFENSE DU TRAVAIL SOCIAL, DE NOS MÉTIERS ET DE NOS DIPLÔMES !

Mardi 21 juin 2016, date d'une nouvelle Commission Professionnelle Consultative boycottée par la CGT et FO, les **travailleurs sociaux** se sont mobilisés pour **défendre leurs métiers, contre la destruction du Travail social**.

A Paris, lors de l'entrevue avec les représentants du Ministère des affaires sociales et de la santé, le directeur de la Direction Générale de la Cohésion Sociale, le directeur adjoint du cabinet de la Ministre des Affaires Sociales et de la santé et le conseiller sur l'exclusion du cabinet de la Secrétaire d'État S. Neuville, CGT et FO ont réaffirmé fortement leur attachement aux métiers du social, source de diversité et de complémentarité dans l'exercice professionnel quotidien.

Nous avons rappelé nos revendications :

- **abandon de la saisine** par Mme NEUVILLE de la mise en œuvre du plan gouvernemental relatif au Travail social confiée à la CPC,
- **amélioration des diplômes** révisés existants de 2002 à 2009, au regard des évaluations produites dans le cadre des travaux de la CPC de 2011 à 2014,
- **reconnaissance des métiers** actuels de niveau III au grade de licence puisque ces derniers sont semestrialisés et découpés en 180 crédits européens depuis la rentrée 2013, et des conditions de formation par l'alternance donnant les moyens aux sites qualifiants d'accueillir les étudiants,
- **augmentation des moyens humains et financiers** pour permettre aux services et aux établissements de répondre aux missions qui leur sont confiées vis-à-vis des personnes accompagnées.

Face à notre détermination, il ne restait plus aux représentants du ministère qu'à tenter de développer une stratégie grossière consistant à proposer la création d'un énième groupe de travail constitué de « professionnels » !!!

Nous avons immédiatement dénoncé cette tentative indigne d'un ministère de la république qui consiste à contourner les organisations syndicales représentatives exigeant le retrait de la feuille de route !!!

Nous avons à nouveau souligné les liens de causalité entre la casse du Travail Social et la baisse des moyens humains et financiers du secteur social, médico-social et de la santé, notamment par l'abaissement du coût du travail en s'attaquant aux diplômes, répondant ainsi à l'exigence de la commission européenne faite à l'État français de réduire la dépense publique.

Nous refusons une République de droits « low coast » défendue par le gouvernement où les citoyens sont réduits à la variable d'ajustement économique du libéralisme financier.

Pour la CGT et FO, la priorité reste avant tout le sens que l'on veut donner au travail social et à la valorisation des diplômes. Ce n'est pas la poursuite de la mise en œuvre d'une feuille de route qui, sur la forme comme sur le fond, veut imposer dans l'urgence la destruction de nos métiers.

Le gouvernement a eu nos propositions.

En ne les prenant pas en compte et en poursuivant sa politique de réduction budgétaire de dépenses de Solidarité et de protection des plus vulnérables en nombre croissant, il attise la colère des salariés et de leurs organisations syndicales.

C'est ainsi que, dans le contexte de mobilisation par la grève et manifestations contre la **Loi Travail**, et pour **empêcher la destruction des diplômes d'État du Travail Social** actuellement reconnus dans les conventions collectives et le statut de la Fonction Publique (d'État, territoriale et hospitalière), CGT et FO dans l'unité, appellent tous les salariés à poursuivre et amplifier la résistance pour obtenir le retrait du projet.

Paris, 30 juin 2016

Case 538
263, rue de Paris
93515 Montreuil Cedex

54

Contact :
Christine SOVRANO - CGT - 06 72 93 56 07
Pascal Corbex - FO - 06 61 12 85 20

Tél : 01.55.82.87.49
Fax : 01.55.82.87.74
E-Mail :
sg@sante.cgt.fr